ASSOCIATION POLYKYSTOSE FRANCE

Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 3 décembre 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Polykystose France (PDK France) s'est réunie ce jour, le 3 décembre 2022 en distanciel.

Sous la présidence de M. Patrick GUIRCHOUN, Président de l'Association, assisté des Vice-Présidents, Isabelle CAPART et Alexandre LANNOOTE, de la Trésorière, Christine GUIRCHOUN, de la Secrétaire Générale, Liliane LESAGE

Aux fins d'approbations et de votes des propositions mises à l'ordre du jour, telles que celles-ci seront détaillées ci-après.

En vertu de l'article 13 des statuts de l'Association Polykystose France (PDK France), les membres de l'Association ont été convoqués par courrier délivré à chacun d'entre eux au moins 15 jours avant la date fixée pour la tenue de la présente Assemblée.

En vertu de ce même article, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer sans quorum, la présente Assemblée Générale est ouverte à 14h00 par le Président.

Liliane Lesage est désignée en qualité de secrétaire de séance chargé de rédiger le procès-verbal de la présente réunion.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Quitus du rapport moral,

- Quitus du bilan financier 2021

- Quitus de l'appel de cotisations 2023,

- Démissions / renouvellements / élections des membres du conseil d'administration et appel aux candidatures spontanées,

- Eventuelles questions des membres présents ou représentés.

Personne ne demandant la parole, le Président constate que l'assemblée peut valablement délibérer sur les résolutions détaillées ci-après, conformément à l'ordre du jour cité précédemment.

Première résolution : RAPPORT MORAL

Depuis la dernière assemblée générale ordinaire en date du 20 novembre 2021 l'Association Polykystose France (PDK France) a consolidé les quatre objectifs majeurs qu'elle s'était fixés lors de sa création, il y a quinze ans, à savoir :

- Soutenir financièrement la recherche médicale relative à la polykystose,
- Diffuser l'information la plus large possible sur la maladie et les avancées de la recherche,
- Créer un réseau d'entraide et de solidarité,
- Sensibiliser les médias et les pouvoirs publics à cette maladie afin d'informer le grand public sur la nécessité d'obtenir des fonds pour soutenir la recherche.

Bonjour à toutes et à tous, heureux de vous retrouver après cette belle Journée annuelle du 17 septembre dernier, à l'institut Imagine.
Selon les statuts de l'Association, pas de quorum nécessaire pour cette AG annuelle.

Liliane la secrétaire générale a noté les procurations reçues.
Important : À la fin de l'AG je demande aux membres du CA de rester un instant connecté pour l'élection du bureau directeur 2023 de l'Association.

1- je vous adresse quelques mots suite au départ de notre amie Olga Baudelot
Nous avons tous ressenti une immense tristesse. Olga était une femme remarquable d'intelligence et d'humanité vis à vis de tous. Elle nous laisse une vraie leçon de vie vis à vis de la maladie, notamment avec ce joli témoignage qu'est le livre « une promenade de santé » co-écrit avec Christian son mari. Son souvenir restera ancré dans nos cœurs. J'ai transmis à Christian les sincères condoléances de la part de l'Association.

2- PG et certains membres du bureau directeur commentent le PPT des actions 2022 de l'association qui sera joint au compte rendu de l'AG

D'un commun accord entre les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, le vote relatif au rapport moral du Président sera effectué à mains levées.

➔ VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR LE RAPPORT MORAL

CONTRE = zéro (0)
ABSTENTION = zéro (0)

LE RAPPORT MORAL EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Deuxième résolution : bilan financier 2021

PG commente l'attestation Cac. Les dépenses idem en -1 En 2021, soutien de Sanofi pour le projet PKH, 24000€ en solde qui ont permis en 2022 de doter 15000€ le projet recherche de Sylvie COSCOY , lauréate.

Le CAC qui gère les comptes de l'association Mr Lafarge a pris sa retraite, pour la validation des comptes 2022 en avril 2023 un nouveau Gestionnaire mais le cabinet CAC reste le même (CER France)

Les documents sont disponibles sur simple demande auprès du trésorier de l'Association.

D'un commun accord entre les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, le vote relatif au bilan financier 2021 sera effectué à mains levé.

➔ VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR LE BILAN FINANCIER 2021

CONTRE = zéro (0)
ABSTENTION = zéro (0)

LE BILAN FINANCIER 2021 EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Troisième résolution : APPEL DES COTISATIONS 2023

Il est présenté à l'Assemblée les montants des cotisations figurant dans le bulletin d'appel des cotisations 2023 de l'Association,
Les montants restent inchangés vs ceux de 2022. Notamment adhésion à 35€ défiscalisation a 66%

D'un commun accord entre les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, le vote relatif à l'appel des cotisations 2023 sera effectué à mains levées.

➔ VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR L'APPEL DES COTISATIONS 2023

CONTRE = zéro (0)
ABSTENTION = zéro (0)

L'APPEL DES COTISATIONS 2023 EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

ASSOCIATION POLYKYSTOSE FRANCE

Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 3 décembre 2022

Pensez à soutenir, adhérer ou à renouveler votre adhésion à l'association afin de continuer à aider la recherche sur la polykystose.

BULLETIN DE SOUTIEN 2023

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ **Ville :** _____

Téléphone fixe : _____ **Portable :** _____

Courriel : _____ **@** _____

Je souhaite devenir :

☐ **Soutien à l'association**
Montant libre

☐ **Membre Actif de l'Association ***
Et je joins mon paiement d'un montant de 35 €

☐ **Membre Bienfaiteur de l'Association ***
Et je joins mon paiement d'un montant supérieur à 35 €

Et je joins mon paiement de _____ **€**

☐ **Par chèque à l'ordre de l'Association PolyKystose France**
A retourner à l'adresse suivante :
Association Polykystose France
Mairie annexe du Val d'Albian
A l'attention de Mme Christine GUIRCHOUN
42 rue Victor Hugo
91400 SACLAY

☐ **OU : Par virement bancaire au moyen du RIB ci-dessous :**
Afin de faciliter la procédure de suivi, merci de bien vouloir préciser vos nom et prénom dans le libellé ou le motif du virement.
Code Banque : 10278 ---- Code Guichet : 06274
N° de Compte : 00020982901 Clé RIB : 74
Domiciliation : Crédit Mutuel Palaiseau Igny
IBAN : FR76 1027 8062 7400 0209 8290 174
BIC : CMCIFR2A

*** Je recevrai une invitation à la journée annuelle et un reçu fiscal à hauteur du montant de ma cotisation valable pour l'année civile indiquée.**

Quatrième résolution : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rappel : Aux termes des statuts de l'Association, le Conseil d'administration est formé d'un nombre maximum de quinze membres, élus pour 3 années par l'Assemblée Générale Ordinaire des membres de l'Association.

I. Démission

/

II. Candidatures pour la réélection des membres du Conseil d'Administration dont les mandats arrivent à terme.

Martine Monteau renouvelle son mandat
Sylvie Rodrigues renouvelle son mandat

D'un commun accord entre les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, le vote relatif à ces renouvellements sera effectué à mains levées.

Elles sont toutes les deux renouvelées dans le poste de membre du CA

III. Présentation des nouvelles candidatures au conseil d'administration – Election de nouveaux membres.

Béatrice M'BARK, adhérente de l'association, Présidente fondatrice de l'Association Info Rein Santé : Béatrice se présente en 10mn

D'un commun accord entre les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, le vote relatif à cette nouvelle candidature sera effectué à mains levées.

➔ VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR CETTE CANDIDATURE

CONTRE = zéro (0)
ABSTENTION = zéro (0)

Beatrice M'Bark est élue comme nouveau membre du CA pour une durée de 3 ans.

IV. Appel aux candidatures spontanées

Absence de candidature spontanée.

V. Modifications au sein du Bureau Directeur

Dernier point d'info non soumis au vote, intervention de 5mn d'Isabelle nommée Vice-présidente de l'Association à AG 2017, elle quitte le bureau directeur mais reste membre du CA.

Une candidature en qualité de Vice-présidente sera portée par Marie souche chargée de la communication et du mécénat. Elle sera proposée au CA qui suit cette AG.

Merci à tous d'avoir participé à cette AG. Seuls les membres du CA restent connectés pour une courte réunion d'élection des membres du bureau directeur 2023 de l'Association. Béatrice nouvellement élue reste connectée elle aussi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne n'ayant demandé ou pris la parole, le Président a clôt la séance de l'Assemblée Générale Ordinaire à 16H

De tout ce qu'il figure ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par le Président et la secrétaire de séance.

Le Président Patrick GUIRCHOUN	Secrétaire de Séance Liliane LESAGE
SIGNATURE PRESIDENT	SIGNATURE SECRETAIRE